

# Votre mandat de recrutement

<i>Les clefs de succès</i>	<i>Engagement Odyssee RH</i>	<i>Engagement client</i>
<b>Réactivité</b>	Journées de recrutement programmées sous 8 à 15 jours	Vous ne mandatez pas d'autre prestataire pendant notre mission.
<b>Mode opératoire optimisé</b>	Des sessions clefs en main à la date retenue par le client	Pas de tri de CV en amont des journées de recrutement Présence d'un opérationnel pour chaque journée de recrutement
<b>Sécurisez votre décision</b>	Test RH Contrôle de Références	Vous ne dépassez pas 15 jours après le premier rendez-vous.
<b>En cas de départ</b>	Présentation de candidats sous 8 jours	50% du montant de la facture initiale
<b>Engagement de moyens</b>	Mise en place d'un plan média d'une valeur de 2500 euros HT :  	<input type="checkbox"/> Contribuer au dispositif média à hauteur de 500 euros HT  <input type="checkbox"/> Confier une exclusivité totale en transmettant tout CV reçu sur ce poste quel qu'en soit l'origine interne ou externe.
<b>Facturation</b>	Au succès	17% du salaire annuel brut packagé *

## **Vous aimerez peut-être aussi...**

- ❖ la présence d'un consultant à la session: + 1 % du SABP\*
- ❖ une tarification avantageuse sur des besoins simultanés :
  - 3 recrutements lancés en même temps : 16%\*
  - 5 recrutements lancés en même temps : 15%\*
  - 7 recrutements lancés en même temps : 14%\*

\* **Salaire annuel brut packagé** : Il s'agit du salaire brut annuel à objectifs atteints (fixe, primes et variable inclus)  
Si le salaire brut packagé du candidat recruté est inférieur à 21K€, la facture sera forfaitairement établie à 2 500€ HT.

## **Application de la garantie**

La garantie s'applique une seule fois en cas de départ pendant la première période d'essai.  
Elle est appliquée sous réserve de paiement de la facture initiale

**Facturation et paiement** : Les factures sont émises à la signature du contrat ou de la promesse d'embauche. Tout candidat présenté et recruté dans les 24 mois donne lieu à facturation. Le paiement s'effectue dès réception de facture. En cas de non-paiement au-delà de 30 jours après l'envoi de la facture, une pénalité de retard forfaitaire de 100 euros HT sera appliquée.